



MAIRIE DE
Gragnague

**DEMANDE DE DEROGATION
DE SECTEUR SCOLAIRE
ANNEE 2019/2020**

ENFANT DOMICILIE HORS DE GRAGNAGUE

**Cette demande dûment complétée doit recueillir l'avis du maire de la commune de résidence,
avant de nous être adressée.**

ENFANT POUR LEQUEL LA DEMANDE EST FAITE

Nom : Prénom :

Date et lieu de naissance :

Nationalité : Sexe : M F

Adresse :

Code postal : Commune.....

RESPONSABLES LEGAUX

PARENT 1 : Nom : Prénom :

Situation familiale : célibataire, marié(e), veu(ve), divorcé(e), séparé(e), concubine, pacsé(e)

Autorité parentale : oui non

Adresse (si différente de l'enfant) :

Code postal : Commune.....

Téléphone domicile : Téléphone travail :

PARENT 2 : Nom : Prénom :

Situation familiale : célibataire, marié(e), veu(ve), divorcé(e), séparé(e), concubine, pacsé(e)

Autorité parentale : oui non

Adresse (si différente de l'enfant) :

Code postal : Commune.....

Téléphone domicile : Téléphone travail :

AUTRE RESPONSABLE LEGAL (personne physique ou morale)

Organisme : Autorité parentale : oui non

Personne référente : Lien avec l'enfant :

Adresse :

Code postal : Commune.....

Téléphone :

ECOLE DEMANDEE

Nom et adresse de l'école demandée

Maternelle/Primaire:.....

Classe :.....

Nom et adresse de l'école que devrait fréquenter l'enfant

Maternelle/Primaire:.....

Classe :.....

Etablissement où était scolarisé l'enfant :.....

FRERES ET SŒURS

| NOM | PRENOM | DATE DE NAISSANCE | ETABLISSEMENT FREQUENTE | CLASSE |
|-----|--------|----------------------|----------------------------|--------|
| | | | | |
| | | | | |
| | | | | |

MOTIFS PRECIS DE LA DEMANDE

Joindre une lettre de motivation de la demande, en fournissant tous les éléments qui nous permettent d'étudier cette demande.

Date :

Signature :

Joindre obligatoirement les pièces suivantes (selon le motif de la demande) :

- Certificat médical dans les cas où la demande est faite pour raison médicale
- Copie du jugement de divorce ou autorisation du deuxième parent en, cas de séparation
- Attestation des employeurs des parents d'horaires non compatibles avec les horaires scolaires

AVIS DU MAIRE DE LA COMMUNE DE RESIDENCE

Etant entendu qu'une participation financière sera facturée par la commune de Gragnague à la commune de résidence. A titre informatif, pour l'année 2018, le montant de cette participation s'élevait à 400.25€ pour un enfant scolarisé en élémentaire et 1259.76€ pour un enfant scolarisé en maternelle. Ce montant est réactualisé chaque année.

Avis favorable Avis défavorable

Cachet de la Mairie :

Date et signature